

pense, et qu'il n'en peut donner qu'au bout d'un an de vacance du siège. On lui a représenté que le Chapitre avait regardé le siège comme vacant, n'ayant point d'évêque depuis plus de six ans que celui qui n'y a fait que paraître pour mourir aussitôt. D'ailleurs, l'incertitude où l'on était d'avoir un évêque cette année, et le besoin qu'a le diocèse de prêtres pour remplir les cures, a donné occasion à ces démissoires...

Vous verrez sans doute M. le gouverneur des Trois-Rivières ⁽¹⁾, dont on continue de chanter les louanges. C'est un très aimable caractère qui se fera aimer dans quelque poste qu'il se trouve. Il sera charmé d'apprendre que M. de Rigaud ⁽²⁾ a été fait major dans son gouvernement. Faites-lui en, je vous prie, mon compliment et l'embrassez pour moi en lui témoignant le plaisir que j'ai ressenti en apprenant une pareille nouvelle....

M. de Lantagnac a choisi un mauvais temps pour venir demeurer à Québec et laisser un commandement qui lui était honorable et lucratif ⁽³⁾. Que fera-t-il à présent avec le grand nombre d'enfants qu'il a ? Il mangera le peu qu'il a amassé, après quoi il sera à l'aumône. Je suis très fâché de la mort de M. Chère ; nous avons fait ensemble le voyage de France en Canada, en 1712. Il doit avoir part dans mon *memento*.... Je ne vois pas comment vous vous tirerez d'affaires en vous engageant, comme vous avez fait, à nourrir huit personnes avec 400 francs que ma sœur vous donne. Il faut que les vivres soient à bon marché en Canada. Pour nous, nous

(1) M. de Vaudreuil qui alla ensuite à la Louisiane et devint le dernier gouverneur général du Canada sous la domination française.

(2) Son frère.

(3) Il était alors à Chambly.